

DECRET N° 2017/243 DU 24 MAI 2017
portant nomination du Président du Conseil d'Administration de
l'Académie Nationale de Football (ANAFoot).-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu** la loi n° 2011/018 du 15 juillet 2011 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/436 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;
- Vu** le décret n° 2014/363 du 25 septembre 2014 portant création de l'Académie Nationale de Football ;
- Vu** le décret n° 2016/220 du 28 avril 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Académie Nationale de Football,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur **ISSA HAYATOU** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Président du Conseil d'Administration de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot), pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une fois.

Article 2 .- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 24 MAI 2017

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,


Paul Biya
PAUL BIYA